

AFFICHÉ LE

27 AOÛT 2018

**MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX****COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du vendredi 24 août 2018**

Sous la présidence de Monsieur Jean CONREAUX, maire

**Nombre de membres en exercice : 22****Etaient présents** : ETIENNE Robert - JEANNE Alain - MOUTIER Gérard - REYMOND Andrée - GARNIER Martine - SEMIOND Gérard - SEMIOND Philippe - GRANET Alice - CLOUET Jean-Michel - PRAT Eric - CRUMIERE François**Absents excusés** : SEMIOND Elodie - DUSSOL Mélanie - PAUL Jean-Lin - MOUGIN Rémi - CARPENTIER Sandrine - BROUMAULT Olivier - SIAD Franck - CLERET DE LANGAVANT Maixent**Procurations** : DE CLINCHAMPS Patrice à CONREAUX Jean – VALBON François à MOUTIER Gérard

Monsieur JEANNE Alain a été nommé secrétaire.

**Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 35.*****Les délibérations mentionnées ci-dessous sont consultables en mairie de Vallouise-Pelvoux*****Approbation du procès-verbal de la séance du 6 août 2018**

Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil le procès-verbal du conseil municipal du 6 août 2018.

**Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité****Délibérations****Délibération n°1 : Budget M 43 – décision modificative n°1**

Monsieur le maire présente au conseil la décision modificative n°1 du budget M 43 remontées mécaniques, portant sur les mouvements comptables suivants :

**En Investissement :**

- Financement de la construction du télésiège de la Crête après intégration des travaux supplémentaires, par le biais :
  - de la contraction d'un emprunt à court terme de 1 900 000.00 Euros destiné à disposer de la trésorerie nécessaire au financement des travaux en attente du versement des subventions notifiées, et du reversement de la TVA par les services fiscaux ;
  - de la contraction d'un emprunt à long terme de 1 760 338.89 Euros correspondant au besoin de financement de cette opération:

Les mouvements comptables sont donc les suivants :

- En dépenses, abondement de l'article 2315 de l'opération 368 « Remplacement du téléski de la Crête » à hauteur de 158 824.16 Euros ;
- En dépenses, abondement de l'article 1641 « *Emprunts en euros* » à hauteur de 633 333.34 Euros ;
- En recettes, suppression des crédits inscrits à l'article 1312 « Régions » à hauteur de 580 000.00 Euros ;
- En recettes, suppression des crédits inscrits à l'article 1313 « Départements » à hauteur de 258 000.00 Euros ;
- En recettes, suppression des crédits inscrits à l'article 1315 « Groupements de collectivités » à hauteur de 370 000.00 Euros ;
- En recettes, abondement de l'article R 1641 « *Emprunts en euros* » à hauteur de 2 000 157.50 Euros ;

Les virements de crédits proposés sont donc les suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2315 – 368 « <i>Remplacement du téléski de la Crête</i> »		158 824.16 €		
D 1641 « <i>Emprunts en euros</i> »		633 333.34 €		
R 1312 « Régions »			580 000.00 €	
R 1313 « Départements »			258 000.00 €	
R 1315 « Groupements de collectivités »			370 000.00 €	
R 1641 « <i>Emprunts en euros</i> »				2 000 157.50 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>792 157.50 €</b>	<b>1 208 000.00 €</b>	<b>2 000 157.50 €</b>

***Délibération adoptée***

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 21 heures 00.